Communiqué de presse

064 / 25

Montreuil, le 23 octobre 2025

16 OCTOBRE 2025
RÉFORME DES DIPLÔMES DU TRAVAIL SOCIAL : UN HOLD-UP DÉMOCRATIQUE !

La publication, le mardi 14 octobre 2025 au Journal Officiel, des cinq arrêtés du 6 octobre 2025 actant la réforme des diplômes d'État du travail social, met un terme à des mois de consultations houleuses et cela apparait juste à temps pour correspondre au calendrier de Parcoursup.

Cette publication questionne sur ces textes qui n'ont pas été signés par la ou le ministre mais par le directeur général de la Cohésion Sociale (DGCS).

La mainmise de l'appareil technocratique sur des décisions éminemment politiques montre une dérive qui interroge profondément sur le fonctionnement démocratique de nos institutions.

La DGCS est coutumière du fait, pour exemple, lors de la dissolution du Parlement en juillet 2024.

Alors que les françaises et les français étaient appelés aux urnes pour exprimer leur choix, cette même direction a poursuivi ses travaux sur la réforme des diplômes comme si les orientations politiques issues des urnes n'avaient aucun impact sur ses décisions.

Cette persistance technocratique illustre une déconnexion inquiétante entre l'administration et la volonté populaire.

La temporalité de cette signature parle d'elle-même : elle intervient dans un contexte de gouvernement précaire, avec le départ de Madame Vautrin et l'arrivée de Monsieur Farandou comme ministre des Solidarités.

Comment parler d'une vision politique assumée dans ces conditions ?

Cette réforme apparaît davantage comme un acte administratif précipité, dépourvu de légitimité démocratique.

Si les alertes des professionnel·le·s, des formateur·trice·s et des organisations syndicales avaient été entendues, si la réforme avait fait consensus, si l'État avait joué son rôle d'arbitre plutôt que de partie prenante, la CGT aurait pu reconnaître un processus équilibré.

Mais dans les conditions actuelles, nous dénonçons un véritable hold-up démocratique.

La CGT l'affirme : cette réforme n'apportera rien à l'attractivité des métiers du social.

Nous attendons désormais que la DGCS apporte les preuves concrètes de ses promesses.

Malgré cette réforme, la CGT continuera à mobiliser les travailleuses et les travailleurs du secteur social et médico-social pour défendre les valeurs du travail social, la reconnaissance des qualifications et le respect du débat démocratique.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Responsable Communication - Jérémi Prigent : 06 51 86 19 97 / Case 538 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil CEDEX